

# **Infrastructures et équipements des communes : Un manuel opérationnel de gestion et d'entretien validé à Atakpamé**



**Un atelier de validation du manuel opérationnel de gestion et d'entretien des infrastructures et équipements des communes à regroupé ce mardi 23 mai à Atakpamé, des élus locaux et responsables de l'administration des communes Golfe 5, Zio 1, Kloto 1, Ogou 1, Tchaoudjo 1, Kozah 1 et Tône 1.**

Il est organisé par le ministère de l'urbanisme de l'habitat et de la réforme foncière dans le cadre du Projet d'infrastructures et de développement urbain (PIDU). Celui-ci prévoit l'élaboration d'un document de gestion et d'entretien des infrastructures et équipements mis à la disposition des communes pour une prise en charge réelle et efficiente des activités relevant de leurs attributions.

Pour améliorer l'accès aux services d'infrastructures de base de la population des quartiers les plus défavorisés des municipalités bénéficiaires, des activités de renforcement de capacités et une approche de cogestion basée sur un plan de gestion élaboré et adopté suivant un processus participatif s'avèrent nécessaire.

Le Directeur de cabinet au ministère en charge de l'urbanisme,

de l'habitat et de la réforme foncière M. Edoh Komlan (représentant son ministre) a rappelé l'importance qu'accorde le gouvernement togolais aux infrastructures et équipements des communes.

« La vision est de préserver et prolonger la durée de vie de ces équipements et matériels disponibles en mettant à la disposition des élus et responsables locaux, un outil pratique et adapté pour leur gestion », a-t-il souligné.

Il a appelé les participants à un engagement citoyen et à la participation aux côtés des services techniques des mairies au processus de gestion et d'entretien des infrastructures et équipements communaux.

En remerciant le Groupe de la Banque mondiale pour ses appuis au gouvernement togolais dont le projet PIDU, il a indiqué que l'objectif est d'encourager les mairies, les riverains et les groupes communautaires à s'approprier les investissements pour assurer la durabilité des infrastructures.

Pour le représentant du maire de la commune Ogou 1, M. Arouka Dodzi, ce manuel ouvrira la voie à la mise en œuvre d'initiatives permettant de garantir un développement durable des infrastructures de leurs communes respectives.

Il a au nom de ses collègues dit merci au secrétariat permanent du PIDU pour l'accompagnement dans la gestion des infrastructures implantées dans leurs territoires.

Le secrétaire permanent de PIDU M. Tchassim Essozimna a pris part aux travaux.

**Depuis Atakpamé, Evrard Nomanyo**